



Jun 2012

N° 139

**Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt**

Le « chantier » sur les conditions de travail des conducteurs a commencé le 16/06 dernier lors de la réunion entre syndicats et Direction.

La CGT a rappelé les principales revendications exprimées par les conducteurs titulaires et voltigeurs, notamment :

- Un roulement de repos annuel avec une programmation équitable du travail pour tous les voltigeurs
- Maintient des titulaires de ligne avec affectation sur leur kiosque en cas de « Dispo »
- Diminution de l'amplitude et la création d'une prime pour rendre plus acceptable les COX, notamment pour les AMA/AML.
- Revoir les taquets horaires...etc...etc.

La Direction veut « revisiter » les règles et les accords de 2000 et 2003 ( que seule la CGT n'a pas voulu signer) qui régissent depuis les conditions de travail des conducteurs.

Pour rappel, et ce n'est pas négligeable, la revendication unitaire était la suppression des Coupures les week-ends (déjà en 2003 et oui!).

Pour détourner la revendication, le DRH de l'époque à « magouiller » une prime en l'attribuant aux conducteurs si l'accord d'avril 2003 sur les conditions de travail était signé ?!

Dans ces conditions la CGT a refusé de signer et le temps semble lui donner raison car depuis 2003 les conditions de travail se sont tellement dégradées que les préavis de grève et l'absentéisme ont explosé.

La grogne et le mécontentement actuel, notamment chez les voltigeurs et les scolaires, donnent raison à la CGT de ne pas avoir signé ces accords.

Les taquets horaires ( FIAM jusqu'à 14h00 et au-delà/ FIPM jusqu'à 23h30), la création des C1 et C2, l'apparition des Dispo pour les titulaires, les RV pour les voltigeurs...confirment que la CGT a eu raison de ne pas faire un chèque en blanc à la direction.

De même, avant 2003, les voltigeurs avaient un roulement de repos de 26 semaines identiques aux titulaires et sans RV !!!

Certes la programmation du travail n'était connue que la veille mais les gestions fonctionnaient mieux avec le crayon de menuisier que le logiciel FDS actuel ( 1 semaine de matin, une d'après midi et une à coupure...).

Demandez aux « anciens » voltigeurs qui ont conservé le 26 semaines s'ils veulent le changer contre l'actuel... ! A suivre.

**Parlons représentativité** : A lire certain, un seul syndicat pourrait signer et défendre les traminots ???

Explication : pour être représentatif dans une entreprise un syndicat doit recueillir 10% des suffrages au Comité d'Entreprise.

Pour pouvoir signer un accord, ces mêmes syndicats doivent faire seul ou à **plusieurs** 30% à ces mêmes élections.

**A Tisséo** : Lors des dernières élections du CE SUD a recueilli 42,40%, la CGT 27,06%, la CFDT 11,97% et FO 10,87%.

Donc Sud peut signer seul, quant aux autres ils peuvent avec un ou plusieurs syndicats signer un accord.

De même pour signer un avenant à un accord une organisation syndicale peut se porter signataire de l'accord initial si l'avenant améliore considérablement l'existant.

Dire ou prétendre que seule une organisation syndicale à plein pouvoir pour « négocier et obtenir » relève d'une amnésie totale.

En conclusion, après une lecture et une analyse collective et démocratique, si un accord d'entreprise est bon pour les traminots la CGT signe, dans le cas contraire elle ne signe pas...elle n'est pas là pour faire plaisir au patron

**La Cgt est un syndicat progressiste et non un syndicat réformiste accompagnant les décisions patronales...**

**La CGT souhaite aux traminots et à leur famille d'excellentes vacances.**

# Ligne 20/74

Les conducteurs de la ligne ont demandé à la CGT de déposer un préavis de grève pour s'opposer au nouveau TM de septembre.

La DG a répondu favorablement pour la création de deux équipes dépôts/dépôts supplémentaires : la 2 et la 5.  
L'équipe 6 sera parquée à Gramont.

Concernant les toilettes au terminus de Rouffiac, le Maire refuse encore et toujours l'installation d'un module sanitaire sur sa commune.

La CGT lui a adressé un courrier le mois dernier toujours sans réponse...

Plusieurs pistes sont envisagées dans l'attente d'une solution pour l'équipement du terminus de Rouffiac... A suivre.

# LIGNE 27

A la demande des conducteurs de la ligne 27, la CGT a déposé un préavis de grève contre la découverte systématique de la ligne.

**« ...ras le bol et c'est peut dire de découvrir le 27 et d'aller voltiger sur d'autres lignes... en plus quand les usagers attendent jusqu'à 3/4 d'heures le 27 c'est le conducteur qui se fait**

**agresser... bref c'est celui qui bosse qui ramasse... on remplit les IG et dés qu'on découvre la ligne on se mettra en grève... »**

La direction est prévenue le message est CLAIR !

En attendant la direction doit revoir le plan de découverte et faire des propositions tout en s'engageant en cas d'extrême nécessité à découvrir 1 et 1 seul service du 27 et pas un titulaire, mais un voltigeur car ce dernier connaît mieux le réseau que son homonyme titulaire. A suivre....

# Habillement Technique

Suite à l'alarme sociale déposée par la CGT, la direction s'est engagée à réunir la commission habillement technique pour lister tous les problèmes rencontrés par les agents technique concernant leur dotation.

**La CGT a réussi à imposer la prise en compte de l'entretien des tenues technique !!!**

La direction fera une proposition lors de cette commission.

La CGT, à l'initiative de cette avancée, restera vigilante pour que le souhait des salariés soit respecté. La CGT s'appuiera notamment sur la consultation qu'elle a effectuée auprès des agents technique.

**La CGT demandera également la prise en compte de l'entretien des tenues pour les conducteurs. La CGT a d'ores et déjà déposé un dossier au prud'homme !!!**

# Infos Ligne 40

Le projet 2 proposé par la direction est rejeté en bloc par les conducteurs de la ligne 40.

Si aucune proposition décente ou amélioration des conditions de travail du tableau de marche

hiver 2012 n'est proposé, la rentrée risque d'être caniculaire sur le kiosque de Borderouge et Jeanne d'Arc.

**L'organisation CGT a obtenu dans le cadre de manifestations au centre ville que le terminus du 42/44 soit déplacé à Jolimont.  
A suivre.....**

# Habillement Conducteur

La CGT a demandé une réunion de la Commission habillement pour les conducteurs.

Beaucoup de traminots semblent mécontents des « nouvelles » tenues.

La Direction porte l'entière responsabilité du choix du nouveau prestataire, lequel pour remporter le marché a du effectué un dumping financier sur le dos des traminots.

Il est inadmissible que certains pantalons se DECHIRENT à l'entre jambes au moindre

mouvement, que des bermudas ressemblent plus à un pantalon long taillé trop court qu'à un bermuda, etc..

Mais est ce vraiment des vêtements du nouveau fournisseur, car en remportant le marché, ce dernier doit écouler l'équivalent de **60 000€** de stock (réponse en CE à une question CGT) de l'ancien fournisseur !!!

**Quoiqu'il en soit et en attendant la réunion avec la Direction, la CGT recommande à tous les agents ayant rencontré un problème de se rapprocher du service habillement de Langlade ( poste 2736) pour demander le remplacement de leurs vêtements défectueux.**

## Commission restaurant

La commission restaurant s'est réunie le mercredi 13 juin 2012, cela faisait très longtemps que la commission restaurant ne s'était pas réunie.

De même cela faisait longtemps que la CGT n'était conviée et ne pouvait ainsi transmettre aux traminots le contenu de la réunion.

Depuis les dernières élections et la volonté du syndicat Sud à ouvrir les commissions aux organisations représentatives, conformément aux dernières élections CE/DP, c'est chose faite.

**Tisséo possède 3 restaurants d'entreprise :**

Langlade sert environ 220 couverts/jour  
Atlanta sert environ 130 couverts/jour  
Basso Cambo avec 130 couverts/jour  
Le prix d'un repas complet s'élève à 5€45 dont 2€78 à la charge du salarié. (entrée, plat, dessert)

**Notre organisation syndicale a fait quelques remarques pour le bien être des traminots :**

- Mise en valeur du plat minceur et l'assiette anglaise, manque de couleurs, pas assez attrayants
- Ramequin trop petit pour l'entrée
- Mettre en valeur un plat de la gastronomie française
- Aucune communication du restaurant sur l'animation proposée une fois par mois
- Mettre à disposition le livre des réclamations afin que les traminots puissent aider ou suggérer au cuisinier l'amélioration des plats.

La CGT a pu constater que la cuisine d'Atlanta est moins bien agencée et équipée que celle des autres sites et donc problématique pour la préparation, la cuisson ou le maintien des plats chauds.

La CGT demande qu'un effort soit fait sur les entrées et les desserts pour qu'ils soient plus alléchants/appétissants.

Tous les plats sont élaborés par un nutritionniste.

Prochaine réunion de la commission restaurant en septembre 2012 pour l'appel d'offre.

Bonnes vacances

# Compte rendu de la réunion des délégués du Personnel

Faites confiance à tous les élus CGT pour défendre vos intérêts et faire respecter vos droits. Un problème, une question contactez un militant ou un élu CGT.

Voici les réponses apportées par la direction à des questions CGT le 30 mai 2012 :

## Régularité Ponctualité

La CGT demande que les critères sur la régularité (notamment le retard en commercial) soient retirés des entretiens d'évaluation des conducteurs. **En effet la CGT considère qu'un conducteur ayant badgé à l'heure à sa prise de service, ne peut plus être considéré en avance ni en retard.**

*Le DRH indique qu'en aucun cas les critères de retard ne sont retenus pour sanctionner les conducteurs. Par contre, il rajoute que ceux-ci ne doivent pas rouler en avance sur les temps de parcours prévus.*

## AIV/AIC

La CGT demande si le système de pose de RF va changer ?

*Le DRH indique que les PGC (Prescriptions Générales Commerciales) sont en cours d'élaboration et que la règle de pose de RF à l'exploitation devrait être appliquée (Premier arrivé/premier servi).*

## Couloir de bus et stationnement

La CGT demande qu'une sensibilisation sur le stationnement anarchique de véhicule soit effectuée sur le boulevard de Strasbourg lors du marché et que le couloir de bus soit respecté au niveau de la ZAC des ponts jumeaux ( Ligne 24 et 70).

*La direction répond qu'une demande d'intervention sera faite auprès des services de police.*

## Programmation du travail

La CGT exige que les conducteurs voltigeurs et titulaires disposent de leur programmation d'équipes avant leur R, RH et RF conformément à vos engagements pris lors des diverses réunions.

*La direction répond une fois de plus respecter la programmation et de citer les cas non respectés s'il y en a.*

## Intranet

La CGT demande que le travail des voltigeurs soit mis sur intranet, au même moment que l'affichage des feuilles.

*Demande prise en compte, le DRH indiquant n'avoir aucune raison pour que l'affichage sur intranet ne soit pas simultanément avec l'affichage des feuilles.*

## L 12 et AML

La CGT demande pour quelles raisons la ligne 12 dispose de 16 mns de HLP pour faire Langlade Cours- Dillon et l'AML n'en dispose que de 11 mns ?

*La direction répond que les TM en question ont été corrigés et mis en application semaine 24.*

## Congés fractionnés

La CGT demande le nombre de salariés ayant opté pour une période de congés fractionnés suite à une permutation et n'ayant pas eu en crédit leur jour supplémentaire de congé fractionné pour l'année 2007/2008/2009/2010/2011.

**Le DRH n'a pas les chiffres. Il indique cependant, qu'après permutation de congés, le conducteur qui échange et donc accepte des congés fractionnés ne bénéficie pas du jours supplémentaire attribué pour congés fractionnés. Non négociable.**